

ANNALES
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE
DE LYON.

Année 1856.

(NOUVELLE SÉRIE.)

TOME TROISIÈME.



LYON.

IMPRIMERIE DE F. DUMOULIN, LIBRAIRE,
rue Centrale-St-Pierre, 20.

1856.



DESCRIPTION

DE QUELQUES

HÉMIPTÈRES-HÉTÉROPTÈRES

NOUVEAUX OU PEU CONNUS,

PAR

E. Mulsant et Cl. Rey.

Présentée à la Société Linnéenne de Lyon le 12 novembre 1855.

FAMILLE DES SCUTELLÉRIDES.

GENRE STERNODONTUS.

(στερνον, sternum, ὀδους, dent).

CARACTÈRES DU GENRE.

Corpus breve, scutiforme.

Caput elongatum. — *Rostrum* medioere.

Oculi minuti, globosi. — *Ocelli* postici, distantes.

Antennæ subgraciles, articulo tertio sequenti duplo breviores.

Prothorax transversus, angulis posticis rotundato-dilatatis.

Scutellum oblongum, postice rotundatum.

Prosternum antice bispinosum.

Pedes sat validi, spinosuli.

Corps court, assez épais, en forme d'écusson.

Tête allongée, un peu plus large à la base; les lobes latéraux réunis en avant du lobe médian. *Rostre* médioere, atteignant la moitié du corps, de quatre articles apparents, se logeant dans une rainure qui parcourt le dessous de la tête et toute la poitrine.

Yeux petits, saillants, globuleux. *Ocelles* distants, situés à la base du vertex en arrière de la ligne des yeux.

Antennes assez grêles, de cinq articles : le deuxième près de trois fois plus long que le troisième, celui-ci deux fois plus court que le suivant, le quatrième et cinquième subégaux.

Prothorax court, transversal, à côtés assez profondément sinueux, et à angles postérieurs dilatés en forme d'oreillette arrondie.

Écusson oblong, largement arrondi en arrière, aussi long mais un peu plus étroit que l'abdomen.

Hémélytres presque entièrement cachées par l'écusson, seulement visibles sur les côtés, à la base.

Prosternum muni en avant, de chaque côté de la rainure rostrale, d'une dent spiniforme un peu déjetée en dehors.

Pieds assez courts et assez robustes. *Tibias* spinosules en dessous. *Tarses* de trois articles, le deuxième beaucoup plus petit. *Ongles* garnis chacun en dessous d'un appendice membraneux.

Obs. L'espèce typique de ce genre s'éloigne des véritables *Ancyrosoma*, AM. et SAV. par ses pieds plus courts, plus distinctement spinosules, et surtout par son prosternum antérieurement bidenté. Ce dernier caractère représente en quelque sorte, mais à l'état de rudiment, cette plaque prosternale qui vient recouvrir la base des antennes dans les genres *Pachycoris*, *Psacasta*, *Trigonesoma* et *Eurygaster*. Notre nouvelle coupe fait donc le passage de ces quatre genres à ceux qui n'ont aucune trace de cette plaque prosternale (*G. Ancyrosoma*, *Graphosoma*, *Podops*, etc.).

Sternodontus obtusus.

Scutiformis, postice rotundatus, convexus, crebre brunneo-rugoso-punctatus, fusco-gris. o-testaceus; capitis ant. prothoracis scutellique quinque lineis pallidis subclavatis; prothoracis angulis posticis obtuse rotundato-dilatatis, lineis pallidis intermediis intus arcuatis; ventre maculâ semicirculari incisurisque lateribus nigris

Long. 0,006 - 0,008 (2 2,5 à 3 1.). Larg. 0,004 - 0,005 (2 à 2 1 2 1.).

Corps en écusson , postérieurement arrondi , convexe , couvert de points enfoncés , rugueux , brunâtres.

Tête allongée , rugueusement ponctuée , testacée ; antérieurement entaillée à la réunion des deux lobes latéraux : ceux-ci rebordés sur les côtés , le lobe médian relevé en carène pâle , et n'occupant au plus que les trois quarts de la longueur totale. *Yeux* petits , saillants , d'un ferrugineux obscur. *Ocelles* petits , ferrugineux. *Rostre* roux , avec l'extrémité rembrunie.

Antennes assez grêles , atteignant à peine la moitié du corps ; testacées , avec le dernier article ordinairement ferrugineux : les premier à troisième presque glabres , les quatrième et cinquième légèrement pubescents.

Prothorax court , transversal , deux fois et demie plus large que long ; crénelé et assez fortement sinueux sur les côtés ; carrément échancré au bord antérieur , bissinueux à la base ; à angles postérieurs débordant sensiblement les hémélytres et dilatés en oreillette arrondie ; subdéprimé en avant où il présente quatre cicatrices transversalement disposées et réunies deux à deux ; convexe en arrière ; couvert de points rugueux obscurs , dont les intervalles , sur la partie antérieure du disque , se changent quelquefois en tubercules lisses ; paré en outre de cinq lignes élevées pâles , lisses ou légèrement ridées , ordinairement bordées de noir : la médiane droite , plus saillante et plus épaisse en avant , faisant suite à celle de la tête : les deux intermédiaires faibles , souvent réduites à des rangées de tubercules , et sensiblement arquées en dedans : les deux externes assez saillantes , divergeant en dehors dans la direction des angles.

Écusson en carré long , postérieurement largement arrondi ; longitudinalement convexe , couvert de points enfoncés rugueux et brunâtres ; d'un testacé plus ou moins obscur avec cinq lignes

longitudinales pâles, ordinairement bordées de noir, lisses ou légèrement ridées : la médiane plus saillante, un peu plus épaisse en arrière, droite et faisant suite à celle de la tête et du prothorax ; les deux intermédiaires plus faibles, très-légèrement flexueuses et faisant suite à celles du prothorax ; les deux externes assez marquées, sensiblement flexueuses, faisant suite aux deux externes du prothorax.

Partie visible des hémélytres, faiblement sinueuse sur les côtés à la base ; testacée, marquée de points enfoncés obscurs, et chargée sur son milieu d'une carène oblique : celle-ci limitée en dedans, sur toute sa longueur apparente, par un trait brunâtre, et en dehors par un trait de la même couleur, mais seulement visible en arrière.

Abdomen légèrement dilaté sur les côtés, où il déborde visiblement les hémélytres et l'écusson ; marqué d'une tache noire à chaque intersection des segments.

Ventre convexe, rugueusement ponctué ; testacé avec une grande tache discoïdale, sémicirculaire, noire, plus ou moins effacée chez les ♂, plus marquée chez les ♀ ; paré en outre sur les côtés d'une petite tache noire à chaque intersection des segments. Les *stigmata* ocellés, rembrunis. *Poitrine* variolée de taches et de points enfoncés, obscurs.

Pieds assez courts, rugueux, d'un testacé obscur, densément ponctué de brun. *Cuisses* avec quelques taches noirâtres. *Tibias* spinosules. Premier article des *tarses* sensiblement dilaté.

PATRIE : Environs de Marseille. Assez rare.

OBS. La couleur varie dans cette espèce. Quelquefois, chez la ♀ surtout, la tête, le prothorax et l'écusson sont presque entièrement d'un brun ferrugineux, moins les lignes longitudinales pâles qui n'en ressortent que davantage.

Elle ressemble, au premier coup d'œil, à l'*Ancyrosoma albolineata*, FAB. Outre les caractères génériques, elle en diffère par ses angles prothoraciques moins saillants et arrondis, par les li-

gues pâles internes du prothorax qui se recourbent intérieurement en avant, au lieu de se déjeter en dehors, et par son abdomen un peu plus dilaté sur les côtés et à intersections maculées de noir. Les lignes intermédiaires pâles de l'écusson sont aussi moins droites, et celui-ci est beaucoup plus largement arrondi postérieurement, ce qui donne à tout le corps une forme plus obtuse en arrière. Les pieds sont aussi plus obscurs, proportionnellement plus courts et moins grêles.

GENRE **DERULA**.

(δερν , cou , κόρη , cicatrice).

CARACTÈRES DU GENRE.

Corpus breve, postice rotundatum.

Caput oblongum. — *Rostrum* mediocre.

Oculi minuti, prominuli, subglobosi. — *Ocelli* postici, distantes.

Antennæ subgraciles, articulis secundo, tertio et quarto subæqualibus.

Prothorax transversus, brevis, biplagiatus.

Scutellum magnum, postice rotundatum.

Prosternum antice simplex, nec dentatum, nec laminatum.

Pedes breves, sat validi, spinosuli.

Corps court, assez épais.

Tête en hémicycle allongé; les lobes latéraux réunis en avant du lobe médian. *Yeux* petits, saillants, subglobuleux. *Ocelles* distants, placés à la base du vertex, en arrière de la ligne des yeux. *Rostre* assez grêle, atteignant la moitié du corps, de quatre articles apparents, se logeant dans une rainure qui parcourt le dessous de la tête et toute la poitrine.

Antennes assez grêles, de cinq articles: le premier le plus court; les deuxième, troisième et quatrième subégales; le cinquième le plus long.

Prothorax court, transversal, avec ses côtés presque rectilignes, et ses angles postérieurs fortement arrondis, débordant à peine les hémélytres; marqué sur le dos de deux cicatrices transversales.

Écusson oblong, aussi long mais plus étroit que l'abdomen, arrondi à son extrémité.

Hémélytres presque entièrement recouvertes par l'écusson, seulement visibles sur les côtés à la base.

Prosternum simple, sans dent ni dilatation lamelliforme.

Pieds assez courts et assez robustes. *Tibias* spinosules en dessous. *Tarses* de trois articles, le deuxième beaucoup plus petit. *Ongles* garnis chacun en dessous d'un appendice membraneux.

Obs. Dans ce genre les deuxième, troisième et quatrième articles des antennes sont presque de la même longueur, tandis que le troisième est toujours sensiblement plus court que le quatrième, et toujours au moins une fois plus court que le deuxième dans tous les *Scutellérides* à grand écusson (*Orbiscuti*, ΑΜΥΟΤ). Ce caractère le rapproche des *Pentatomites* (*Coniscuti*, ΑΜΥΟΤ), et surtout des espèces de *Pentatoma* dont Hahn a composé son genre *Eysarcoris*.

Derula flavoguttata.

Breviter ovalis, convexa, rugoso-punctata, fusco-testacea; capite vittis duabus longitudinalibus obscurioribus medio lineâ pallidâ elevatâ; thorace disco transversim biplagiato tuberculisque duobus albidis munita; scutello basi albido biguttata vittisque tribus pallidis ornata; abdominis incisuris nigris; ventre vittis duabus fuscis; femoribus autè apicem maculatim nigro-annulatis, tarsis apice piccis.

Long. 0,005 — 0,006 (2 1/4 à 2 2/5 l.) Larg. 0,004 — 0,005 (2 à 2 1/2 l.).

Corps court, convexe, postérieurement arrondi, rugueusement ponctué.

Tête en demi-cercle allongé, fortement ponctuée, testacée; légèrement entaillée au sommet; parée de deux bandes obscures, larges, qui se réunissent en avant; les lobes latéraux rebordés, enclosant le lobe médian qui est d'un quart plus court, pâle et relevé en carène. *Yeux* globuleux, assez saillants, noirâtres. *Ocelles* peu saillants, ferrugineux. *Rostre* ferrugineux, avec l'extrémité obscure.

Antennes assez grêles, atteignant à peine la moitié du corps, d'un testacé ferrugineux: le troisième article à peine plus court que le précédent: les deuxième et quatrième subégales: les premier, deuxième et troisième presque glabres: les quatrième et cinquième légèrement pubescents: celui-ci d'une moitié plus long que le précédent.

Prothorax court, transversal, deux fois plus large que long; bispinuellement échanuré au sommet, bispinuel à la base; à côtés rectilignes, à angles antérieurs recourbés en une petite dent; à angles postérieurs fortement arrondis et un peu plus saillants que la base des hémélytres; transversalement convexe; rugueusement ponctué, chargé sur son disque de deux petits tubercules pâles, lisses, au-devant de chacun desquels se trouve une large cicatrice transversale, obscure; testacé, avec les bords latéraux, toute la partie antérieure médiane située entre les deux cicatrices, beaucoup plus pâles, et une teinte rembrunie vers les angles postérieurs.

Écusson en carré long, postérieurement arrondi; longitudinalement convexe, rugueusement ponctué; testacé, avec deux taches basilaires d'un blanc vif, tuberculiformes, lisses, limitées de chaque côté par un trait noir, et donnant naissance chacune à une bande étroite, un peu plus pâle que la couleur foncière, extérieurement accompagnée d'une teinte un peu plus obscure, et souvent obsolète et peu apparente; paré en outre sur son milieu d'une autre ligne longitudinale pâle, quelquefois assez visible à la base, puis s'oblitérant pour reparaitre après le mi-

lieu, mais plus étroite et enclose d'une teinte obscure qui se prolonge jusqu'au bout. Le milieu de la base est souvent étroitement pâle.

Partie visible des hémélytres ponctuée, testacée, chargée d'une carène oblique.

Abdomen légèrement dilaté en arrière sur les côtés, où il déborde visiblement les hémélytres et l'écusson; paré d'une tache noire à chaque intersection des segments.

Dessous du corps convexe, fortement ponctué; testacé, avec deux bandes obscures, plus effacées dans le ♂, plus apparentes dans la ♀, partant de l'angle prothoracique postérieur pour aller obliquement se réunir avant le sixième arceau ventral. Bords latéraux tachés de noirs. *Stigmates* obscurs, premier arceau noir au milieu de sa base. *Poitrine* avec quelques taches obscures auprès des hanches.

Pieds assez courts, rugueux, spinosules, testacés. *Cuisses* avec un anneau de taches noires avant leur sommet. *Tarses* d'un brun de poix à l'extrémité.

PATRIE : St-Loup près Marseille. Juin. Rare.

Obs. Cette espèce simule assez bien le *Pentatoma perlatum*. WOLF (*Eysarcoris perlatus*, HAHN) par sa taille, par son faciès, par la sculpture de son prothorax, et par la disposition des taches de l'écusson. Mais le développement de ce dernier qui est largement arrondi au sommet et cache presque entièrement les hémélytres, le range forcément dans la première division des *Scutellérides*, c'est-à-dire parmi les *Orbicusti* d'Amyot.

Sciocoris auritus.

Brevis, subdepressus, griseo-testaceus, densius nigro-punctatus; prothoracis hemelytrorumque lateribus anticis pallidioribus; prothorace transversim sulcato; abdominis lateribus fusco-maculatis; scutello basi utrinque puncto pallido notato; membranâ pellucidâ, obsкуро-maculatâ.

Long. 0,005-0,006 (2 à 2 1/2 lig.); larg. 0,0035-0,004 (1 1/4 à 1 1/2 l.).

Corps court, en carré un peu plus long que large, un peu rétréci en avant, largement arrondi en arrière; subdéprimé, d'un gris testacé, couvert de points enfoncés noirs, assez serrés.

Tête à peine plus longue que large, entaillée au devant des yeux, faiblement sinueuse sur les côtés; plane au milieu, légèrement relevée sur les bords, arrondie au sommet, où elle présente une petite fissure au point de réunion des lobes latéraux; le lobe médian enclos par ceux-ci et n'occupant que les trois quarts de la longueur totale; d'un gris testacé plus ou moins obscur, suivant que les points enfoncés sont plus ou moins brunâtres, avec un petit trait plus pâle, souvent imponctué, situé en dehors des *ocelles*. Ceux-ci arrondis, saillants, obscurs. *Yeux* bruns, globuleux, très-saillants. *Rostre* d'un testacé plus ou moins rembruni, avec la base ordinairement plus pâle et l'extrémité toujours plus foncée.

Antennes assez courtes, plus plus longues que la tête et le prothorax réunis; brièvement pubescentes; d'un testacé ferrugineux, avec les quatrième et cinquième articles un peu plus obscurs; à deuxième article sensiblement plus grand que le troisième, celui-ci plus court que le quatrième.

Prothorax faiblement convexe; court, transversal, deux fois et demie plus large que long; légèrement arrondi sur les côtés, subbissinueusement échanuré au milieu de son bord antérieur. presque droit au milieu de sa base: celle-ci obliquement coupée sur les côtés, depuis l'écusson jusqu'aux angles postérieurs: ceux-ci arrondis, les antérieurs obtus; d'un gris testacé plus ou moins obscur, couvert de points enfoncés brunâtres, avec les côtés pâles, depuis l'angle antérieur jusqu'après le milieu; creusé sur le disque d'un sillon transversal plus ou moins marqué, non prolongé jusqu'aux bords latéraux, et devant lequel on remarque deux faibles cicatrices transversales, plus ou moins pâles et plus ou moins imponctuées; chargé en outre, vers les angles postérieurs, d'une espèce de gibbosité ou tubercule obtus

On aperçoit quelquefois chez certaines variétés de petites verrues pâles le long du sillon transversal, et, en arrière de celui-ci une ligne longitudinale très-fine, plus pâle que la couleur générale et souvent à peine visible.

Ecusson atteignant à peine les deux tiers de l'abdomen, en triangle allongé et arrondi au sommet, légèrement sinueux sur les côtés; paré de chaque côté de la base d'un petit tubercule lisse, pâle, extérieurement limité de noir; un peu convexe à la base, subdéprimé à sa dernière moitié, où il offre la trace affaiblie d'une carène longitudinale; d'un gris testacé plus ou moins obscur, couvert de points enfoncés brunâtres, avec l'extrémité ordinairement plus claire.

Hémélytres de la longueur du prothorax à leur base, rétrécies en arrière, où elles laissent à découvert une partie du dos de l'abdomen. *Corie* d'un gris plus ou moins obscur, couverte de points enfoncés brunâtres, et chargée d'une nervure longitudinale assez saillante, un peu plus pâle, oblique, et n'atteignant pas le bord postérieur. *Membrane* débordant souvent l'extrémité de l'abdomen, surtout chez les ♂; pâle, diaphane, ridée, et chargée de six ou sept nervures, plus ou moins arquées, dont les intervalles sont parés de taches brunes. *Tranche de l'abdomen* ornée, à chaque intersection des segments, de taches obscures, formées de points enfoncés noirâtres.

Dessous du corps faiblement convexe, d'un testacé ferrugineux; couvert de points enfoncés obscurs, et souvent de taches plus ou moins rembrunies sur les côtés de la poitrine et du ventre; celui-ci distinctement maculé de brun à sa tranche latérale.

Pieds spinosules, d'un testacé livide, ponctués de brun, avec le sommet des tarses et des tibias plus obscurs, et une ou deux taches brunâtres avant le sommet des cuisses.

PATRIE : Avignon, Marseille, Nîmes. Assez commun, sous les pierres, parmi les mousses qui couvrent les rochers, dans les lieux arides et escarpés.

Obs. Cette espèce diffère de tous ses congénères par sa membrane transparente, maculée de points bruns, et chargée de six ou sept nervures, tandis que les autres espèces en offrent cinq au plus, même chez les individus les plus complets. Elle est d'une taille plus courte que l'*umbrinus*, dont elle se distingue encore par les côtés du prothorax distinctement bordés de pâle en avant. De plus chez les ♂, l'échancrure du quatrième arceau ventral est aiguë, au lieu d'être arrondie.

Capsus Yersini.

Elongatus, subdepressus, glaber, parum nitidus; capite, prothoracis parte anticâ scutelloque luteis; hemelytris virescentibus, puncto interno nigro apice notatis; antennis apice fuscis, basi pallido-viridibus et nigro annulatis; pectore, ventre pedibusque pallido-luteis, his nigro punctatis; membranâ pellucidâ, cum maculâ magnâ, subquadratâ, apicali; cellulâ basali simplici, oblongâ, corneâ, luteo-virescenti.

Long. 0,0031 (1/2 3 l.);—Larg. 0,0010 (1/2 l.).

Corps allongé, subdéprimé, glabre.

Tête triangulaire, assez convexe; pubescente au sommet; d'un jaunâtre mat, avec deux séries de linéoles transversales, obscures, situées en avant de chaque côté du chaperon; marquée de chaque côté, en arrière, d'une impression joignant le bord interne des *yeux*. Ceux-ci grands, très-saillants, globuleux, plus ou moins obscurs. *Bec* grêle, atteignant le tiers de la longueur du corps; testacé, obscur au sommet.

Antennes finement pubescentes, grêles, presque aussi longues que le corps: à premier article subcylindrique, cinq fois plus court que le suivant, d'un vert très-pâle, avec la base et un anneau obscur après son milieu: le second très-grêle, linéaire, plus long que le suivant, obscur au sommet, avec la base d'un vert très-pâle, annelée de noir: les deux derniers obscurs, le dernier plus court que le précédent.

Prothorax transversal, une fois plus court que long, faible-

ment convexe; en cône largement tronqué au sommet, et légèrement arrondi aux angles postérieurs; d'un vert tendre, avec la partie antérieure jaunâtre; obsolètement chagriné en arrière, et marqué en avant de deux cicatrices transversales.

Écusson assez grand, triangulaire, légèrement convexe; obsolètement ridé en travers; d'un jaune d'ocre.

Hémélytres subdéprimées, subparallèles, cinq fois plus longues que le prothorax, très-finement chagrinées; d'un vert tendre, avec la base un peu plus claire; parsemées de petits points, souvent peu visibles, d'un vert un peu plus foncé; offrant chacune à leur extrémité un point noir, situé vers le milieu du bord apical de la corie. *Membranes* diaphanes, ornées chacune d'une grande tache noire plus ou moins carrée, obliquement disposée, s'étendant depuis le bord apical jusqu'à la *cellule basilaire*. Celle-ci oblongue, de la même consistance que les hémélytres; d'un vert un peu jaunâtre; rectangulaire à sa partie postéro-interne.

Dessous du corps pâle.

Pieds d'un testacé pâle, marqués de points noirs. *Tarses* légèrement verdâtres, avec le sommet des angles obscur.

PATRIE : Cette espèce a été trouvée dans le département de l'Ardèche, par M. Forel. Nous l'avons dédiée à M. Yersin, naturaliste du canton de Vaud, connu par divers travaux pleins d'intérêt sur les Orthoptères.

Obs. Cette espèce ressemble au *Capsus Paykulli*, FALL. dont elle diffère par son corps glabre, plus allongé, par la couleur des antennes et des pieds, et par sa cellule basilaire unique.

Capsus Foreli.

Oblongus, subdepressus, glaber, nitidissimus, niger; antennarum articulis ultimis duobus ferrugineis; scutelli apice summo, hemelytrorum ventrisque basi, pectoraque medio luteo-albidis; pedibus membranâ fuscâ, cum cellulâ basali simplici.

Long. 0, 0033^m (1 4 2 l.). — Larg. 0,0017^m (5/4 l.).

Corps allongé, subdéprimé, glabre, lisse ou très-obsolètement chagriné.

Tête triangulaire, convexe, noire, lisse, très-luisante; marquée sur le milieu du vertex d'un petit sillon longitudinal court, obsolète, visible seulement à un certain jour, et d'une très-faible impression, de chaque côté, vers l'angle postéro-interne des *yeux*. Ceux-ci grands, saillants, globuleux, brunâtres. *Bec* grêle, dépassant le tiers de la longueur du corps; testacé, avec la base ferrugineuse et le sommet noir.

Antennes plus longues que la moitié du corps, grêles, pubescentes: le premier article épais, subcylindrique, d'un noir luisant, presque glabre, offrant à sa tranche supérieure, avant le sommet, un poil raide, noir, assez long: le deuxième linéaire, noir, cinq fois plus long que le précédent, et une fois plus que le suivant: les deux derniers ferrugineux, le dernier plus court que le précédent.

Prothorax transversal, une fois plus court que large; en cône largement tronqué au sommet, et arrondi aux angles postérieurs; transversalement convexe en arrière, et subdéprimé en avant, où il offre deux faibles impressions transversales; d'un noir luisant; lisse à sa partie antérieure, et obsolètement chagriné à sa partie postérieure.

Écusson grand; triangulaire; légèrement convexe; transversalement ridé; d'un noir peu brillant, avec la pointe apicale blanchâtre.

Hémélytres subdéprimées; trois fois plus longues que le prothorax; subparallèles ou faiblement rétrécies en arrière après leur milieu; obsolètement chagrinées; d'un noir luisant, ainsi que l'appendice, avec une grande tache d'un blanc jaunâtre mat, occupant toute la base moins le bord latéral et la pointe apicale de la élé. La partie qui avoisine les angles antérieurs de l'écusson,

reste légèrement enfumée. *Membrane* obscure, à deux nervures, et n'offrant qu'une seule cellule basilaire.

Dessous du corps convexe, d'un noir luisant, avec les hanches et toute la région médiane de la poitrine et de la base du ventre d'un blanc jaunâtre.

Pieds noirs ou d'un noir brun, avec la base des cuisses d'un blanc fauve, au moins jusqu'à la moitié de la longueur sur les cuisses antérieures, au moins jusqu'au tiers sur les postérieures.

Cette belle espèce a été trouvée dans le département de l'Ardeche, par M. Forel, zélé naturaliste du canton de Vaud, à qui nous l'avons dédiée. Elle a également été prise dans le midi de la France par M. Foudras.

EXPLICATION DES FIGURES

DE LA PLANCHE QUI SE RATTACHE A CE TRAVAIL.

- Figure 1 — Prosternum du *G. Sternodontus*.
 — 2 — Prosternum du *G. Ancyrosoma*.
 — 3 — Prosternum du *G. Pachycoris*.
 — 4 — Antenne du *G. Derula*.
 — 5 — Antenne du *G. Graphosoma*.
 — 6 — *Capsus Yersini*.
 — 7 — *Capsus Foreli*.